

**Avantages réservés
aux adhérents
des AROPA 10, 21, 52 et 89
et clients du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne**

Sur présentation de la carte d'adhérent en cours de validité

A compter du 1^{er} Janvier 2017, pour toute nouvelle inscription à :

Compte à Composer



Réduction de 30 % sur le Compte à Composer : avec le Compte à Composer, vous choisissez les services qui correspondent le mieux à vos besoins au quotidien.

Le montant de la cotisation mensuelle de votre Compte à Composer dépend du nombre de modules souscrits.

Cartes bancaires



Réduction de 30 % sur la cotisation annuelle de votre Carte Gold ou Visa Premier (version Cartwin, Sociétaire, ou classique) ou Mastercard/Visa à débit différé & débit immédiat (version Cartwin, Sociétaire, ou classique).

- Cotisation Carte Gold/Visa Premier (version Cartwin, Sociétaire ou classique): **127 €**
- Cotisation Carte Mastercard/Visa à débit immédiat (version Cartwin, Sociétaire ou classique): **40,90 €**
- Cotisation Carte Mastercard/Visa à débit différé (version Cartwin, Sociétaire ou classique) : **44,90 €**

⇒ **Votre économie sur la Carte Gold/Visa Premier : 38,10 €**

⇒ **Votre économie sur la Carte Mastercard/Visa à débit immédiat : 12,27 €**

⇒ **Votre économie sur la Carte Mastercard/Visa à débit différé : 13,47 €**

Réduction de 50 % sur la cotisation de la 2^{ème} carte* (sur le même compte).

* hors L'Autre Carte

Crédit Agricole en Ligne



Gratuit - Consultation des comptes de dépôts, des comptes d'épargne, des opérations sur cartes, de vos crédits et assurances, ainsi que de vos comptes titres. Possibilité d'effectuer des virements interbancaires et de passer des ordres de bourse ou OPCVM.

Crédit à la consommation (*)



Financement au meilleur taux de la grille en vigueur avec une réduction de 30% sur les frais de dossier.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit renouvelable : Réserve Supplétifs (*)



Meilleur taux client.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit Habitat (*)



Financement au meilleur taux de la grille en vigueur avec une réduction de 30% sur les frais de dossier.

Pour l'acquisition d'une résidence principale, locative ou secondaire et/ou travaux.

Une assurance PACIFICA



Réduction chaque année de 10 % sur les contrats d'assurance Habitation, Automobile, Garanties des accidents de la vie, Complémentaire maladie, Protection juridique, Caravanes.

PACIFICA – Entreprise régie par le Code des Assurances. Société anonyme au capital de 249.194.475 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Bd de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS Paris. Contrats distribués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes – 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Une assurance Dépendance



Réduction chaque année de 10 % sur le contrat dépendance « Vers l'Autonomie » (souscription individuelle ou conjointe).

PREDICA – Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances – S.A. au capital entièrement libéré de 915.874.005 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 50-56 rue de la Procession – 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

Téléassistance et Télésurveillance/NEXECUR



Réduction de 30 % sur les frais de dossier.

Des revues spécialisées

3 numéros offerts à 2 magazines* parmi les 8 revues au choix de l'adhérent !



*Un seul numéro offert sur le magazine Pep's

UNI-EDITIONS - Filiale presse du groupe Crédit Agricole S.A. - S.A.S. au capital de 7 116 960 €. R.C.S. PARIS B 343 213 658. 22, rue Letellier 75739 Paris Cedex 15 – Tél. : 01 43 23 45 72.

(*) **Prêteur** : Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive des dossiers par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. Si le financement relève de la réglementation applicable aux crédits immobiliers, en vertu de l'article L312-2 du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

CNIL : vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection en écrivant à l'adresse suivante : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne – Service Qualité Services Clients – 18 rue Davout – B.P. 29085 DIJON CEDEX 9

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social 269 Faubourg Croncels 10 000 TROYES - RCS TROYES 775 718 216.
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'Orias sous le n°07 019 188